

Une audience publique pour trancher

JONATHAN CUSTEAU

jonathan.custeau@hotmail.com

SHERBROOKE — À la suite de l'annonce d'une grève du personnel du transport adapté de la Société de transport de Sherbrooke (STS), le regroupement des usagers de ce type de transport (RUTASM) conteste l'entente intervenue lors d'une séance de médiation le 28 décembre. Dans ces circonstances, le Conseil des services essentiels convoque une audience publique aujourd'hui, audience qui regroupera la STS, le syndicat et le RUTASM.

Le principal argument consiste à faire valoir que les services qui seront maintenus lors de la journée de grève prévue le 12 janvier seront insuffisants pour assurer la santé et la sécurité des usagers. «Nous voulons défendre les droits des personnes handicapées pour faire reconnaître les services qui leur sont essentiels», fait valoir France Croteau, coordonnatrice du RUTASM.

Sans vouloir divulguer les arguments qui seront avancés



France Croteau, coordonnatrice du RUTASM

aujourd'hui, Mme Croteau indique que même si des services seront maintenus pour assurer la santé et la sécurité des usagers, ils seront moins nombreux que ceux ayant été assurés lors de grèves précédentes. «Je veux faire reconnaître que l'essentiel ne se limite pas qu'aux ren-



Jean Lacharité, président de la CSN en Estrie

dez-vous médicaux.»

Ainsi, France Croteau déposera un mémoire d'une dizaine de pages lors de la rencontre qui se tiendra à 14 h à l'Hôtel Delta. «On a espoir de convaincre les gens, de leur faire comprendre l'importance du transport adapté.»



Dany Lachance, présidente de la STS

Rappelons que les négociations achoppent au sujet d'une prime de responsabilité, qui représenterait l'équivalent d'une heure et demie de travail, que la trentaine de chauffeurs tentent d'obtenir. Ces derniers utiliseront donc une partie de leur mandat de grève pour

24 h, le 12 janvier.

Jean Lacharité, président du Conseil central de l'Estrie de la CSN, assure que les services essentiels seront maintenus. «Pour nous, les besoins médicaux sont les soins essentiels. Nous sommes bien conscients que cela cause des inconvénients, mais l'employeur ne veut pas mettre les sous sur la table, alors il est clair que nous allons maintenir la même position demain (aujourd'hui).»

Quant aux précédents évoqués par le RUTASM, M. Lacharité affirme «qu'il faut être conscient que ce n'est pas une grève illimitée. Ce sera pour 24 h. Ça aussi, ça joue dans la définition de ce qu'est un service essentiel. La balle est maintenant dans le camp de la STS.»

Du côté de la Société de transport, la présidente Dany Lachance, qui ne se trouve pas à la table des négociations, espère en arriver à une entente prochainement. À savoir si une offre allait être déposée prochainement, elle a mentionné que «nous allons attendre de voir ce qui va se passer demain (aujourd'hui).»